

Pourquoi Maromme fait partie des villes les plus moches de France



Situé au bord du Cailly dans le centre ville de Maromme, le panneau publicitaire a obtenu le titre de "Panneau en danger" dans le palmarès de la "France moche 2024" établi par l'association Paysages de France. • © Capture Google Maps

Écrit par [Maeva Dumas](#)

Publié le 31/10/2024 à 12h36 Mis à jour le 31/10/2024 à 16h42

L'association Paysages de France a publié lundi 28 octobre son palmarès de la "France moche" dans lequel est classée la ville de Maromme, près de Rouen (Seine-Maritime) à cause d'un panneau publicitaire situé au bord du Cailly.

C'est une position dont la commune de Maromme se serait sûrement bien passée : celle de faire partie du [palmarès de la "France moche 2024"](#), publié lundi 28 octobre par l'association Paysages de France.

Établi à partir des photos envoyées par les adhérents de l'organisation, ce prix tend à répertorier non pas "les villes les plus moches, mais quatre endroits de France, dans quatre communes de France, qui représentent (selon l'association) un peu de la France moche".



Un classement pour le moins original qui a valu à la commune normande le prix de "Panneau en danger" à cause de l'emplacement d'un large panneau publicitaire en centre-ville le long du Cailly.

La commune envahie par les affichages publicitaires

À Maromme, ville de plus de 11 000 habitants située dans la vallée du Cailly, la publication de ce palmarès ne semble pas avoir suscité un grand emballement. Au contraire, elle a plutôt étonné au vu du nombre de panneaux publicitaires qui parsèment les rues de la commune.

"Nos rues sont assaillies par les panneaux publicitaires et cela qu'ils soient publics ou privés. Je n'ai pas vraiment compris pourquoi l'association a choisi ce panneau en particulier, il y en a des plus laids dans la ville", s'amuse David Lamiray, maire de Maromme.

L'élu reconnaît toutefois que le palmarès a permis de mettre en lumière ce qu'il nomme comme de la "pollution visuelle".

Chaque jour, plus de 20 000 voitures passent dans nos rues à 30 km/h, c'est une véritable aubaine pour les publicitaires qui ont choisi de mettre un nombre incalculable de panneaux dans nos rues.

David Lamiray, maire de Maromme

Une situation que David Lamiray avait souhaité changer dès 2014 en créant un règlement autour de la publicité avant que la métropole de Rouen Normandie ne finisse finalement par s'emparer du dossier.

Le panneau est voué à disparaître dans les prochaines semaines

Si le maire apporte peu de crédits au palmarès de Paysages de France, il est cependant plus vigilant aux conséquences que va avoir le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) adopté par la métropole Rouen-Normandie en avril 2024.

"Grâce à ce document, on va enfin pouvoir harmoniser la publicité dans nos rues et avoir notre mot à dire en tant que maire. Par exemple, dans les prochaines semaines, le panneau publicitaire qu'on voit dans le classement va disparaître définitivement", souligne David Lamiray, soulagé.